

Le précédent record de chaleur pour un mois de mars de 23,5° relevé le 25 mars 1955 a été pulvérisé la semaine dernière avec 24,8°C enregistré mercredi 31 mars à Beauvais.

Moins d'une semaine plus tard, le précédent record de froid pour un mois d'avril de -5,4°C enregistré le 20 avril 2017 a été lui aussi pulvérisé avec -6,9°C enregistré ce mardi 6 avril matin à Beauvais, et les prévisions ne sont pas plus optimistes pour mercredi matin.

Dans ces conditions, toutes les interventions sont suspendues, les questions de maladies, insectes et verse passent d'ailleurs au second plan face à l'inquiétude sur les conséquences du gel pour les cultures en place, d'autant plus que le froid est sec et plutôt venteux.

COLZA

Méligèthes à suivre au dégel

Avec le gel on peut craindre des dégâts sur les colzas qui seront à évaluer quand les températures redeviendront un peu poussantes. Les beaux colzas bien avancés ont sérieusement courbé la tête, et il aura des dégâts sur fleurs à minima, mais ils ont encore des capacités de compensation avec les ramifications secondaires. Pour les petits colzas, bien que moins avancés c'est encore un coup de massue, et les méligèthes qui semblent avoir résisté au gel, y reviendront dès que les températures seront plus clémentes. Il faudra donc vérifier que le ravageur ne pénalise pas les phénomènes de compensation qui seront déjà compliqués sur les colzas les moins vigoureux.

Maigre consolation : pas de risque schlérotinia actuellement.

BLE

Solder les 2eme apports fractionnés

Dans les parcelles où le deuxième apport est fractionné, terminer de solder en réservant en général 40 unités pour un apport de dernière feuille, éventuellement modulé en situations à potentiel de minéralisation élevé et valorisable ainsi.

Risque de gel d'épis

Le risque est réel, mais à l'œil nu il faut attendre la reprise de végétation pour observer si l'épi a bruné. Avec une loupe binoculaire cela se voit dès le dégel ou en rentrant quelques pieds quelques heures au bureau. Des capacités de compensation existent dans une certaine mesure, car les épis gelés sont remplacés par d'autres issus de talles qui iront au bout au lieu de régresser. Sur les orges d'hiver qui inquiètent plus car plus sensibles et plus avancées, on estime que jusqu'à une longueur d'épis réduite de 30% par le gel, le rendement peut compenser par une meilleure fertilité de la base de l'épi restante et par un gain de PMG. Il est donc trop tôt pour s'inquiéter même si avoir subi 2 jours consécutifs de gel aussi intense pour un mois d'avril est une situation inédite qui préoccupe.

Pas de sujets maladies/verse cette semaine

Dans les conditions actuelles, les fongicides et régulateurs ne sont pas d'actualité.

BETTERAVES

Maison de l'agriculture
Rue Frère Gagne – BP 40463
60021 BEAUVAIS Cedex
Tél. 03 44 11 44 11 - Fax. 03 44 11 45 50
accueil@agri60.fr - prenom.nom@agri60.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 186 002 515 00028 – APE 9411 Z
www.chambres-agriculture-picardie.fr

Double peine

Les betteraves au stade crose à cotylédons sont les plus exposées aux dégâts de gel. C'est d'autant plus décevant que ces premiers semis ont souvent été réalisés en bonnes conditions, même si c'est toujours un pari. Il est important de pouvoir faire un diagnostic rapidement pour envisager les réappro en semence. L'observation des cotylédons gelés n'est pas ce qui doit inquiéter le plus. Il faut sortir délicatement les plantules et observer si la tigelle sous le collet est translucide. Le seuil de re-semis est généralement en dessous de 40.000 pieds par hectare, mais le problème cette année est de savoir s'il sera possible de re-semer des betteraves protégées contre les pucerons sur la semence. Tout dépend si l'on fait une lecture rigoureuse ou pragmatique des textes. Sans possibilité de re-semer des betteraves protégées, il sera préférable de laisser les parcelles en place à des seuils un peu plus bas même si les semis tardifs sont en théorie un petit peu moins exposés au risque jaunisse.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 6 avril 2021 (BSV G.C. N°XX), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszki. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.